

COUPE NATIONALE VETERANS

Responsable : Mr Fabrice DUCORDEAU

PROCEDURES D'ENGAGEMENT

Droits d'engagement: 8 € par équipe. (droit départemental. Les qualifiés régionaux et nationaux auront un complément à verser à la Ligue et à la Fédération.)

Engagements et droits à envoyer **avant le Vendredi 6 janvier 2012 à :**

**F.F.T.T. – Ligue Ile de France
Comité Départemental de Tennis de Table de Paris
90/92 Boulevard Anatole France
93206 St Denis Cedex**

Date: Dimanche 22 janvier 2012

Lieu: **Salle spécifique de Carpentier.**

REGLEMENT

Article 1 - Conditions de participation




La Coupe nationale vétérans est réservée aux joueurs et joueuses en possession d'une licence FFTT traditionnelle âgé(e)s de plus de 40 ans au 1^{er} juillet de la saison en cours.

Article 2 - Formule de la compétition

Les rencontres ont lieu en cinq parties selon la formule de la coupe suivante : quatre simples et un double. Les parties se disputent au meilleur des cinq manches dans l'ordre suivant : AX – BY – double – AY - BX.

Article 3 – Tableaux

La Coupe nationale vétérans comporte trois tableaux :

-  - **Tableau V1** : plus de 40 ans au 1er juillet de la saison en cours.
-  - **Tableau V2** : plus de 50 ans au 1er juillet de la saison en cours.
-  - **Tableau V3** : plus de 60 ans au 1er juillet de la saison en cours.

Article 4 - Composition des équipes

L'association désigne pour chaque équipe engagée deux joueurs au minimum et quatre joueurs au maximum. Chacun des quatre joueurs peut être incorporé pour le double même s'il ne participe pas aux simples. Un joueur ne peut figurer que dans une équipe.

Il est possible à deux associations d'un même département de constituer une équipe à la condition que chacune de ces associations n'engage pas une autre équipe dans la même catégorie. Lorsque deux associations constituent une équipe, celle-ci prend le nom des deux clubs et ne peut être composée que de deux joueurs.

Chaque équipe ne peut comporter qu'un seul étranger. Une équipe peut être composée de messieurs, de dames ou être mixte.

Les joueurs de plus de 60 ans peuvent être inclus dans des équipes des tableaux V1 et V2. Les joueurs de plus de 50 ans peuvent être inclus dans des équipes du tableau V1.

Article 5 - Echelon Départemental

L'échelon départemental est qualificatif pour l'échelon régional.

La ligue détermine le nombre de qualifiés par département dans chaque tableau.

Bordereau d'inscription à la Coupe Nationale Vétérans

Dimanche 22 janvier 2012 - Salle spécifique Carpentier

à retourner avant le mercredi 6 janvier 2012 à:

F.F.T.T. - LIGUE Ile de France, Comité de Paris, 90/92 Bd Anatole France, 93206 St Denis Cedex
Ou à secretariat@paristt.com

Club: _____

N° 12 75 _____

Equipe 1	équipe engagée en catégorie (*) :				
		Nom / Prénom	n° licence	Classt.	Catégorie (*)
	joueur:				
	joueur:				
	joueur:				
joueur:					

Equipe 2	équipe engagée en catégorie (*) :				
		Nom / Prénom	n° licence	Classt.	Catégorie (*)
	joueur:				
	joueur:				
	joueur:				
joueur:					

Equipe 3	équipe engagée en catégorie (*) :				
		Nom / Prénom	n° licence	Classt.	Catégorie (*)
	joueur:				
	joueur:				
	joueur:				
joueur:					

(*) précisez V1, V2 ou V3

Nb équipes engagées	
Tarif pour une équipe	8 €
TOTAL A PAYER	

Les clubs qui ont déjà réglé l'engagement de leurs équipes doivent également retourner ce document dûment complété au Comité de Paris

Joindre à la demande le bordereau financier récapitulatif et les droits d'engagements correspondants.

Aucun dossier ne sera traité s'il n'est pas accompagné du règlement financier correspondant.